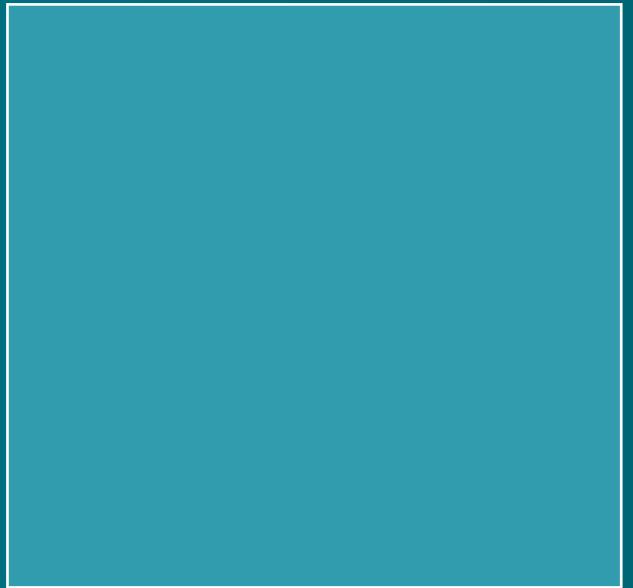


# Évolution des politiques



Le déficit mondial  
de financement du  
commerce est estimé à





Graphique 6.1

### Aperçu des mesures commerciales, de mi-octobre 2017 à mi-mai 2018

(Nombre)



Source: Secrétariat de l'OMC.

Graphique 6.2:

Graphique 6.3

### Mesures de facilitation des échanges

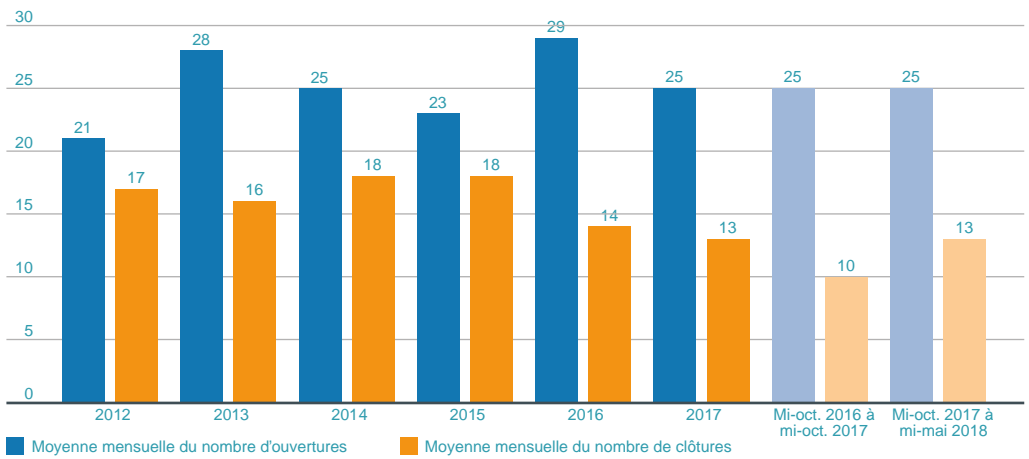
(Nombre moyen par mois)

nombre que pendant la période précédente. Cependant, le nombre de mesures supprimées a augmenté (voir le graphique 6.4). Les ouvertures d'enquêtes en matière de mesures correctives commerciales ont représenté 40% des mesures commerciales adoptées par les Membres de l'OMC pendant la période considérée. Les ouvertures d'enquêtes antidumping en ont représenté près de 80%.

Pendant la période considérée, les principaux secteurs visés par des enquêtes ouvertes en matière de mesures correctives commerciales étaient la sidérurgie, les matières plastiques et ouvrages en ces matières, les véhicules, leurs parties et accessoires, les articles en fer et en acier et les machines électriques et leurs parties.

La valeur des échanges visés par des

La 1.3 T de visres, le 28s desdopt eJ0 -1. teUJ0TdgQ23nm(Mesur3 le)29leimpo4toiales a3517es,ce mesureuales a3s drrectnt, l 382 rg6 -1. teU



Note: La valeur estimée du commerce visé correspond à la valeur des importations du produit concerné en provenance des pays visés par une mesure d'importation, calculée grâce à l'aide de la base de données Comtrade de la DSNU au niveau des lignes tarifaires à 6 chiffres. Ces estimations doivent être traitées avec prudence car elles peuvent être influencées par des volumes de changements importants, par les effets des taux de change et la disponibilité de statistiques sur les importations ou de codes SH détaillés. Source: Secrétariat de l'OMC.

# Onzième Conférence ministérielle de l'OMC

La onzième Conférence ministérielle de l'OMC, qui s'est tenue à Buenos Aires en 2017, a débouché sur l'adoption de décisions ministérielles sur les subventions à la pêche, le commerce électronique, les petites économies et la propriété intellectuelle, et sur l'établissement du Groupe de travail de l'accèsion du Soudan du Sud. À la séance de clôture, la Présidente de la onzième Conférence ministérielle, la Ministre argentine Susana Malcorra, a noté que les Membres de l'OMC étaient convenus de faire avancer les négociations sur toutes les questions restantes.

Dans la Décision ministérielle sur les subventions à la pêche, les Ministres sont convenus d'un programme de travail en vue de l'adoption, d'ici la prochaine Conférence ministérielle, d'un «accord sur des disciplines globales et effectives qui interdisent certaines formes de subventions à la pêche contribuant à la surcapacité et la surpêche, et qui éliminent les subventions contribuant à la pêche INN». La Décision reconnaît aussi «qu'un traitement spécial et différencié approprié et effectif en faveur des pays en développement et des pays les moins avancés Membres devrait faire partie intégrante de ces négociations».

À la onzième Conférence, quatre déclarations conjointes signées par des groupes de Membres partageant les mêmes idées ont été présentées pour faire avancer les discussions sur le commerce électronique, la facilitation de l'investissement pour le développement, les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et le commerce et l'autonomisation économique des femmes. Ces Membres ont encouragé tous les autres Membres de l'OMC à se joindre à eux.

Soixante et onze Membres sont convenus d'engager ensemble des travaux exploratoires en vue de négociations futures sur les aspects du commerce électronique liés au commerce. La participation serait ouverte à tous les Membres de l'OMC et serait sans préjudice des positions des participants sur les négociations futures.

Conscients des liens existant entre l'investissement, le commerce et le développement, 70 Membres de l'OMC sont convenus de poursuivre des discussions structurées dans le but de élaborer un cadre multilatéral pour la facilitation de l'investissement.

Quatre-vingt-sept Membres de l'OMC ont annoncé leur intention de créer l'OMC un Groupe de travail informel sur les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) ouvert à tous les Membres. Ils sont convenus de continuer d'œuvrer en faveur d'un résultat multilatéral visant à établir un programme de travail formel pour les MPME à la prochaine Conférence ministérielle. Les discussions porteront sur les obstacles que rencontrent les MPME lorsqu'elles participent au commerce international.

Au total, 118 Membres de l'OMC et observateurs ont soutenu la Déclaration de Buenos Aires sur le commerce et l'autonomisation économique des femmes, qui vise à accroître la participation des femmes au commerce et à faire en sorte que l'OMC s'efforce de rendre le commerce plus inclusif. Les objectifs de la Déclaration sont les suivants:

- travailler ensemble l'OMC pour supprimer les obstacles à l'autonomisation économique des femmes et pour accroître leur participation au commerce;
- chercher des moyens de supprimer les obstacles que rencontrent les femmes dans le commerce et dans les marchés publics, échanger des renseignements sur les meilleures pratiques et collecter des données économiques pertinentes;
- utiliser les examens des politiques commerciales, titre volontaire, pour mettre en relief les évolutions politiques qui contribuent à l'égalité hommes-femmes;
- faire en sorte que l'Aide pour le commerce soutienne les efforts faits pour analyser, élaborer et appliquer des politiques commerciales plus soucieuses de l'égalité hommes-femmes;
- maintenir le dialogue au moyen d'événements spécifiques et de discussions continues sur ces questions.

Par ailleurs, à la onzième Conférence ministérielle, un groupe de 60 Membres de l'OMC a publié une déclaration conjointe dans laquelle ces Membres réaffirmaient leur volonté de faire avancer les discussions en cours sur la réglementation internationale dans le domaine des services et appelaient tous les Membres à intensifier leurs travaux afin de conclure les négociations avant la prochaine Conférence ministérielle.



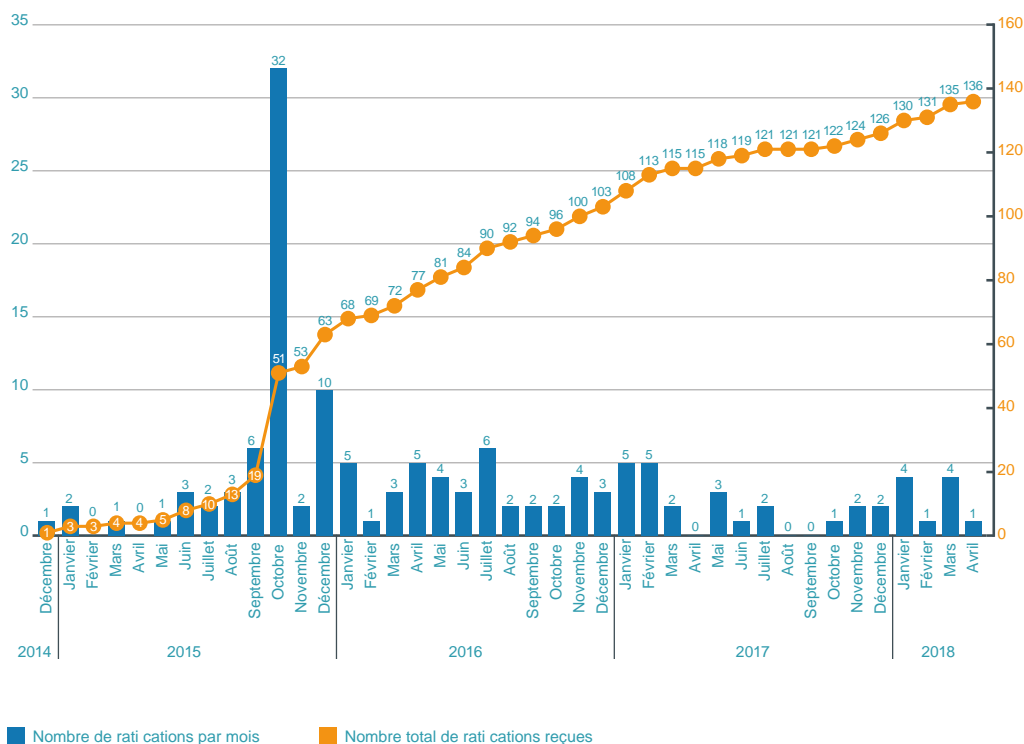
# Facilitation des échanges

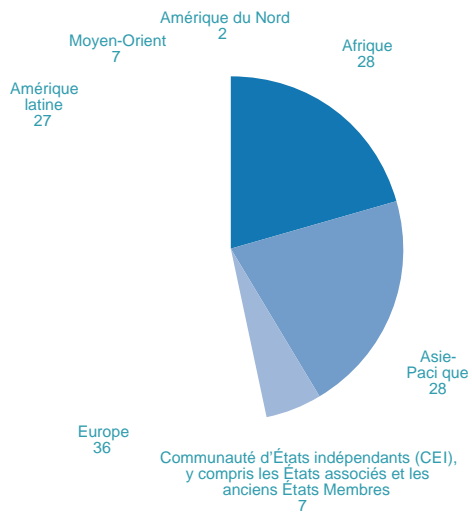
Plus de 80% des Membres de l'OMC ont ratifié l'Accord sur la facilitation des échanges

Des progrès ont été faits dans la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE). En avril 2018, 136 Membres avaient achevé leur processus de ratification interne et avaient présenté l'OMC leur instrument d'acceptation de l'Accord (voir le graphique 6.6). Cela représente 82% des Membres – ce qui est beaucoup plus que le seuil des deux tiers atteint en février 2017, qui avait permis l'entrée en vigueur de l'AFE.

Le graphique 6.7 montre l'augmentation régulière du nombre de ratifications de l'AFE depuis son entrée en vigueur le 22 février 2017.

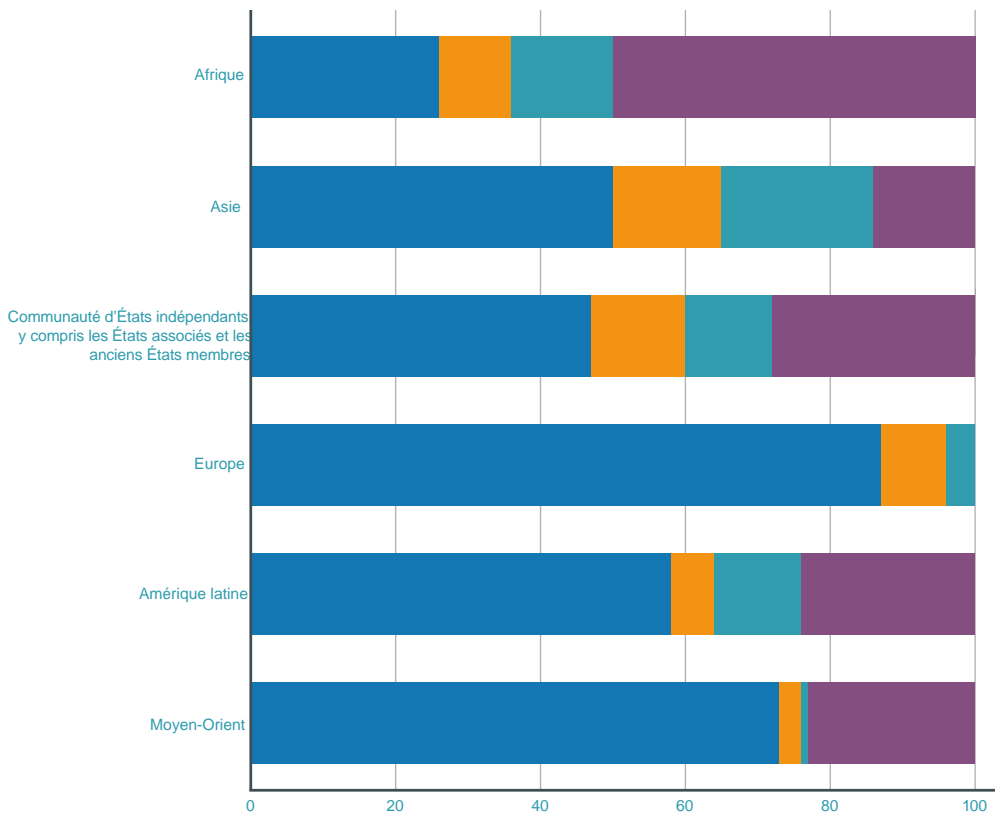
Les Membres de l'OMC qui ont présenté leur instrument de ratification de l'AFE sont répartis dans diverses régions et ont différents niveaux de développement (voir le graphique 6.8). En avril 2018, l'Europe comptait le plus grand nombre de ratifications.







Soixante et un Membres de l'OMC ont notifié leurs engagements de la «catégorie B», en indiquant les dispositions de l'AFE dont la mise en œuvre nécessitait un délai supplémentaire. De même, 51 Membres de l'OMC ont présenté leurs engagements de la



---

---

---

---

# Aide pour le commerce

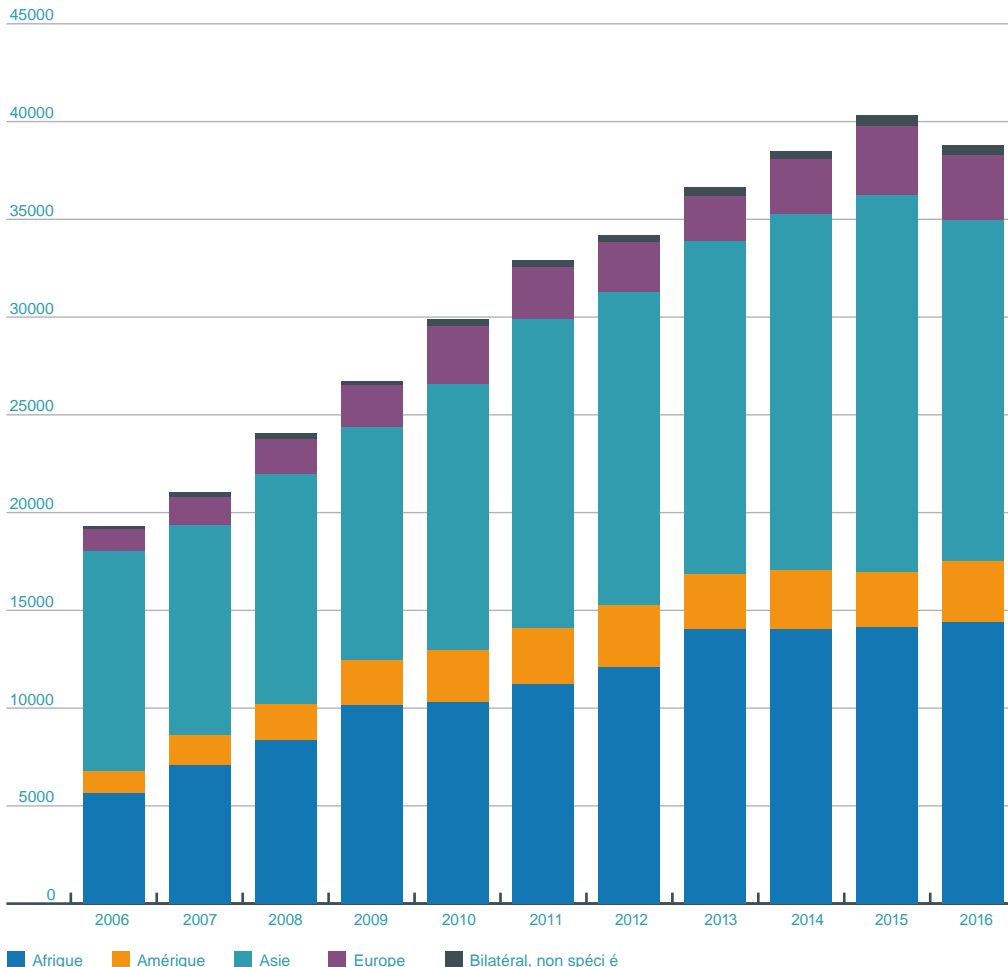
Les décaissements au titre de l'Aide pour le commerce totalisent 342,3 milliards de dollars EU

En 2016 (dernière année pour laquelle des données sont disponibles), les décaissements au titre de l'Aide pour le commerce se sont élevés au total à 38,7 milliards de dollars EU et les engagements à 51,0 milliards de dollars EU. Cela porte le montant total des décaissements depuis 2006 à 342,3 milliards de dollars EU.

Le graphique 6.13 montre la répartition régionale des engagements en matière d'Aide pour le commerce des donateurs bilatéraux et multilatéraux. L'Asie et l'Afrique restent les principaux bénéficiaires des financements.

L'Initiative Aide pour le commerce vise à aider les économies en développement à utiliser le commerce comme un moyen de promouvoir la croissance économique et de réduire la pauvreté. L'Initiative soutient l'intégration des économies en développement – et en particulier des pays les moins avancés – dans le système commercial multilatéral en mobilisant des ressources internationales pour remédier aux contraintes rencontrées par ces pays. L'un des principaux objectifs de l'Initiative est de renforcer la capacité des économies en développement, de faire du commerce et de profiter des possibilités d'accès aux marchés.

Graphique 6.13  
Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce par région, 2006-2016  
(Millions de \$EU, prix constants de 2016)



**31,8 milliards de \$EU**

Les décaissements au titre de l'Aide pour le commerce en faveur de l'Asie et de l'Afrique prises ensemble se sont élevés à 31,8 milliards de \$EU en 2016, presque le double du montant décaissé en 2006

Source: Base de données de l'OCDE.

## Financement du commerce

L'OMC et les partenaires font des progrès considérables pour améliorer l'accès au financement du commerce

Les Membres de l'OMC reconnaissent généralement que l'accès au financement du commerce est l'une des conditions les plus importantes pour créer des possibilités commerciales.

Jusqu'à 80% des échanges internationaux reposent sur une forme de crédit ou de garantie. Cela tient au décalage entre le moment où l'exportateur s'attend à être payé (au plus tard lors de l'expédition des marchandises) et le moment où l'importateur est disposé à payer (au plus tôt lorsque les marchandises lui parviennent). Ce décalage oblige à avoir des facilités de crédit de 90 à 120 jours, ce qui représente un marché de plus de 10 000 milliards de dollars EU par an, d'après la Banque des règlements internationaux.

Depuis la crise financière mondiale de 2008, les banques internationales réduisent la taille de leurs réseaux, ce qui a des conséquences négatives pour les petits commerçants et les pays les plus pauvres, qui ont plus de difficultés à accéder au financement du commerce.

Le déficit mondial de financement du commerce est estimé à 1 500 milliards de dollars EU par an, 60% des demandes de financement des petites entreprises étant rejetées par les banques. Cela limite considérablement les possibilités de faire du commerce pour les petites entreprises.

Lors d'une réunion du Groupe de travail du commerce, de la dette et des finances de l'OMC en juin 2018, le Directeur général, M. Azevedo, a souligné les efforts considérables qui avaient été faits pour améliorer l'accès au financement du commerce dans de nombreux domaines. Cela a consisté notamment en une collaboration avec les partenaires pour renforcer les programmes existants de facilitation du financement du commerce. En 2018, ces programmes doivent soutenir des transactions commerciales d'un montant d'environ 35 milliards de dollars EU, contre 22 milliards de dollars EU environ en 2016, ce qui représente une augmentation de plus de 50% en seulement deux ans. Le Directeur général a aussi mentionné la «forte coalition» qui s'est constituée autour de ces travaux, réunissant un large éventail de partenaires, y compris la Société financière internationale, le Conseil de stabilité financière et les banques régionales de développement.

Aux fins du présent rapport, toutes les références aux services en matière de propriété intellectuelle ou aux services liés à la propriété intellectuelle renvoient uniquement aux «frais pour usage de la propriété intellectuelle n.i.a.».